

COMPTE RENDU DU CONSEIL PRESBYTÉRAL de FBQ

06 Janvier 2022

Le conseil presbytéral s'est réuni le 06 janvier à 14h30 chez Eric à Briançon

Etaient présents : Sylvie, Claude, René, Eric, Marie-Christine, Agnès-Marie, Jean-Luc

Etaient absents excusés : Emile, Jacques

- Méditation par Agnès-Marie :

Agnès-Marie nous a lu le rapport du synode régional sur notre église aux facettes multiples, sur le premier cercle et les cercles plus lointains. Comment garder un lien et établir un consensus. Comment s'enrichir mutuellement, Comment être en mission .Elle nous a ensuite parlé des églises protestantes différentes comme les attestants ou des églises à la marge qu'il faut connaître et écouter même si elles rejettent certaines décisions nationales ou évoluent dans une direction qui leur est propre.

Nouvelles des uns et des autres

-Secrétaire de séance Sylvie

-Approbation du dernier CP du 16 novembre 2021

-Tableau des cultes : Agnès-Marie vérifie les informations du Dauphiné . Il faut les informer par dates et bien indiquer le lieu . Il y a moins d'erreurs ainsi. Pour les fêtes, essayer de contacter le pays des Ecrins et le pays du Queyras guillestrois longtemps à l'avance.

-Chantoiseau : Il ne peut y avoir de culte actuellement, mais la salle est réouverte et il est possible d'y laisser des documents : contacts...

-L'Argentière : EPHAD Il est possible d'y faire un culte (pass vaccinal) mais il n'y a plus qu'une pensionnaire . Des paroissiens de Freissinières habitent dans le secteur

- Guillestre : EPHAD : Jacqueline et André Honegger y résident, plusieurs paroissiens habitent dans le secteur, il y a une salle de culte. L'idée d'y faire un culte est à creuser. (pass vaccinal)

-Célébrations de Noël :Fête : 12 décembre à la **Roche de Rame** à 14h avec la participation des enfants (Cécile, Etienne). Moment convivial réussi et apprécié

La veillée de Noël à **Briançon** a attiré une cinquantaine de personnes (habités et vacanciers) Le conte de Noël sur le loup a enthousiasmé l'assistance grâce à Eric..Une seule veillée plutôt que plusieurs dispersées semble être une réussite.

Le culte de Noël à **saint-Véran** a été célébré dans l'intimité avec 2 fidèles handicapés dans une atmosphère très chaleureuse.

-Vente de la maison des Ribes

le processus de vente suit son cours. Claude a eu contact avec le notaire. Claude a eu un RV pour les diagnostics DPE énergétique et amiante obligatoires à faire. (889€) Il y a de l'amiante sur des tuyauteries de la chaudière sans conséquences.

-AG de clôture des comptes de l'association des maisons paroissiales

Courrier des liquidateurs : Elizabeth Mante et Claude Ribard à l'association des maisons paroissiales. Une AG sera appelée à se prononcer sur les comptes de liquidation définitifs ainsi que la répartition du boni de la liquidation. Joint la balance des comptes .Approuvé

balance : 8830,90€ de travaux (toit Ribes, escalier ...) subventions de 2000€ accordées à PPQ, 1000€ à Retour à Dormillouse. Accord donné pour 1000 € Amis de Félix Neff et 1600€ diaconat de Gap (pas d'entr'aide ici)

Une lettre à Claude a été envoyée courant décembre par Anne Blanchet suite à son envoi des comptes non détaillés. Claude a demandé conseil à un avocat . Il est nécessaire de faire une AG avec approbation des membres de l'association pour la clôture des comptes.

Claude a envoyé la balance et le grand livre aux membres de l'association .

Une lettre de rapport moral a été envoyée le 17 décembre par Philippe Massé ancien Président aux membres de l'association.

Suite à cette situation, **une AG de clôture de l'association aura lieu le 15 décembre à 15h.à Pallon. D'après les statuts de l'association le vote par correspondance est admis.**

Les **meubles des Ribes** . Il n'y a pas de valeur. un peu de matériel a été apporté à Pallon pour remplacer du matériel en mauvais état. Agnès-Marie a demandé à des associations d'aide aux migrants s'ils avaient besoin de lits ou autre matériel. Ils n'en ont pas besoin, n'ayant pas la place. Si l'association des chalets veut s'occuper de distribuer ou vendre, le CP leur laisse le soin de le faire .

-Utilisation de la maison de Pallon

: La maison de Pallon a été proposée à des familles de pasteurs . Une demande pour un groupe de jeunes a été faite par un prêtre pour la fin du mois d'Août qui était venu les années précédentes .La date convenait et les tarifs lui ont été envoyés, mais il faut un agrément de jeunesse et des sports, l'acceptation du maire et de la commission de sécurité à renouveler tous les ans 2 mois avant l'utilisation des locaux. C'est un coût financier 1000 à 1500 € et la paroisse n'a pas les moyens humains de s'en occuper. Le conseil décide donc de refuser cette demande. Sylvie appellera Christophe Malric.

Il faudra discuter plus tard de l'utilisation des locaux .

-Croix huguenote pour signaler le presbytère à déplacer : Une demande a été faite au conseil municipal d'enlever la croix huguenote faite et installée par Eric sur un poteau (départemental : pas de signe religieux dans l'espace laïc) Sylvie a promis de la faire déplacer. Aucune objection autre jusqu'à ce jour. Eric la mettra à côté du n° de rue.

Cimetière Fongillarde

Il faut demander une étude d'hydrogéologie pour avoir l'autorisation d'enterrer au cimetière protestant de Fontgillarde. coût : 1000€ ? Aucune autorisation n'est demandé au cimetière communal voisin. Il faudrait demander à d'autres paroisses comment ça se passe. Christian Boissier s'est occupé de cimetières dans le Gard . Peut-être saurait-il que faire . Qui le questionne ?

Legs Zucarelli : Un retard administratif le notaire a confondu la stèle de l'ancien cimetière devant le temple avec le cimetière sous la route « Champ soie » propriété de l'UNACEPUF.

Fonds (4500 €) à la fondtion Martin Bucer pour l'entretien des temples.

Il y aurait le **ravalement et l'isolation du temple de Briançon** à faire . Il y a l'accès à Pallon par derrière . L'accès au temple de Briançon est difficile. Il y a toujours un bout de jardin non utilisé derrière le temple qui pourrait être utile pour un accès plus aisé. Il y a des réserves financières. On pourrait demander au propriétaire qui n'a pas toujours trouvé preneur s'il **le vendrait** et à quel prix. Jean-Luc le connaissant peut le lui demander .

-Listes électorales

Quelques personnes en moins 2 décès et 2 départs compensés par 6 nouveaux

- Il faudrait refaire le bulletin d'adhésion numérique ancien . Demander à Martine ou Josiane.

-Point financier (Claude)Déficit 6139€lié à la prise en charge des maisons paroissiales et moins de rentrées d'argent : cotisations...Faire un appel l'an prochain . Faire des rappels dans Contacts .

-Actes pastoraux prévus : 1 présentation au temple à Pâques , 1 confirmation pour adultes à la Pentecôte, 1 baptême pour adultes en juillet à saint-Véran, baptêmes pour enfants, 1 mariage œcuménique à Guillestre .

-Congés Agnès-Marie : 14 au 28 février inclus

-Date prochain CP : 11 février à 14h30 chez Sylvie

Prière le 11 : Sylvie

Galette offerte par Eric Merci